

COUT

350 € la session, réglable le 1^{er} jour de formation.
Possibilité financement fonds de formation, nous consulter.

VALIDATION

DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt)

Site de Poitiers
15 rue Arthur Ranc – CS 40537
86020 POITIERS Cedex
☎ 05.49.03.11.30

FINANCEMENT

Individuel



CFPPA DE TULLE-NAVES
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE PROMOTION AGRICOLE
2 Cézarin – 19460 NAVES
☎ 05.55.27.20.41 ☎ 05.55.27.48.30
Site : <http://www.lycee-agricole-tulle.fr/>
✉ cfppa.tulle-naves@educagri.fr



CERTIFICAT DE QUALIFICATION

Gazage des taupes
par l'utilisation du Phosphore
d'Hydrogène (PH3)

PROGRAMME DES 2 JOURNEES DE FORMATION	
Heures	Thème
Journée N°1 : 9 h 00–12 h 30	<p><u>La biologie de la taupe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification, habitat, régime alimentaire • Dégâts, méthodes de luttés <p><u>La réglementation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les arrêtés d'application, • l'homologation, • l'étiquetage, • le transport des produits,
Journée N°1 13 h 30– 7 h 00	<p><u>La réglementation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • la demande d'agrément annuel, • la déclaration de chantier <p><u>Utiliser efficacement le produit</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conditions de l'environnement • Le matériel utilisé • Les EPI (équipements de protection) <p><u>Sur le terrain :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Application du PH3 • Techniques alternatives • Analyse du chantier et des applications de PH3 (diffusion du gaz dans la galerie)
Journée N°2 9 h00–12 h 30	<p><u>Retour sur le terrain</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Relevé de piège • Analyse des tubes : mesures des concentrations de gaz • Analyse de la situation
Journée N°2 13 h 30-17 h 00	<p><u>Utiliser le produit en toute sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Chimie du gaz, toxicologie • Les conditions d'emploi • Les conséquences d'une mauvaise utilisation sur la santé humaine • Organisation de la lutte contre la taupe en Limousin <p><u>Evaluation à l'aide d'un QCM</u></p>

QUI SOMMES NOUS ?

Le CFPPA intervient principalement en direction des métiers liés :

- à l'agriculture : productions animales, horticulture, maraîchage ;
- aux aménagements paysagers, à l'entretien, la protection et la valorisation de l'environnement ;
- à l'information et à l'utilisation de techniques de protection ou de lutte contre les végétaux et les organismes nuisibles (Certiphyto, Certibiocide, PH3) ;
- au développement local et touristique (accueil, valorisation des ressources et tourisme).

RESTAURATION

Les stagiaires peuvent prendre à leur charge leurs repas dans le restaurant le plus proche.

Prix du repas : selon le restaurant

CONTACT / INSCRIPTION

CFPPA DE TULLE-NAVES

2 Cézarin – 19460 NAVES

☎ 05.55.27.20.41 📠 05.55.27.48.30

✉ cfppa.tulle-naves@educagri.fr

Responsable formation : Elsa PEGOURDIE

elsa.pegourdie@educagri.fr

Responsable administratif : Audrey FIRMIN